



Thème des éoliennes en forêt

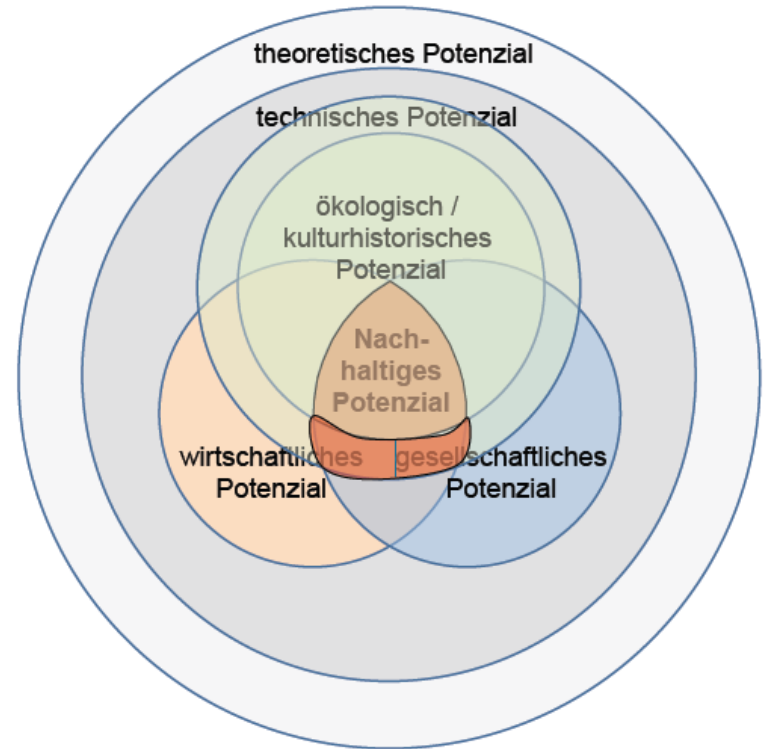
Pourquoi s'y intéresser

Les zones de pâturage boisés font partie de la forêt: plusieurs projets éoliens sont donc déjà concernés

La forêt est incluse dans le potentiel de la stratégie 2050:

- Potentiel sans forêt: 3.7 TWh
- Potentiel avec forêt: 5.3 TWh
- Envisagé pour 2050: 4.3 TWh

Ne pas en tenir compte amputerait le potentiel CH de 30%



Source: OFEV, 2012

Suisse Eole est partenaire de:





Thème des éoliennes en forêt

Situation dans l'UE

EWEA ne tient pas de statistique: Difficile pour eux de définir forêt de manière standard

Quelques parcs en forêt en France

- Lomont (Franche-Comté, 2007), Cuxac, Marsanne...

Et en Allemagne...

- Nombreux sites en forêt en Rhénanie-Palatinat, Baden Württemberg, Bayern, etc.
- Rôle crucial pour la «Energiewende»



Contexte réglementaire

La forêt est particulièrement protégée en Suisse.

- **Loi fédérale sur les forêts** 1991
- **Ordonnance sur les forêts** 1992, modifiée juin 2013
(Spécifie les notions de compensation du défrichement)

Certains plans directeurs, p. ex. Fribourg excluent les installations en forêt.

Néanmoins le Conseil fédéral constate, que les zones forestières ne doivent pas, par principe, être considérées comme des territoires excluant toute implantation

